

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 87 (1978)
Heft: 1

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Philatélie, présence de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge et la poste en vidéotransmission

Présenter sur un écran dans les cinémas, maisons de la culture, universités, mairies, etc., des programmes essentiellement didactiques qui sont ensuite acheminés par télécommunication puis projetés par vidéoprojecteurs, n'est-ce pas là, pour la Croix-Rouge, un excellent moyen d'approche du grand public?

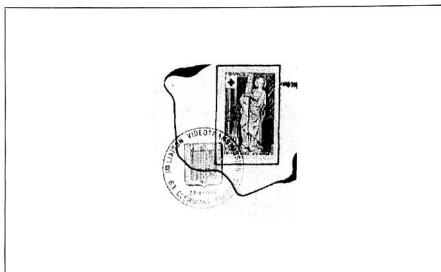
C'est dans cette optique que la Croix-Rouge française a voulu s'associer à une telle expérience qui a été tentée pour la première fois dans son pays.

Durant trois semaines (du 12 avril au 4 mai 1977), une liaison continue de vidéo-transmission qui desservait simultanément onze points de projection dans cinq villes de France, a offert une gamme de programmes dont celui réalisé par la Croix-Rouge française. Cette dernière en effet a saisi l'occasion qui lui était ainsi donnée pour élaborer, en étroite collaboration avec l'Association nationale des collectionneurs de philatélie Croix-Rouge, un programme qui, diffusé le 23 avril, a notamment permis la projection de deux films sur la Croix-Rouge dont la IVe co-production Ligue-Croix-Rouge bulgare et hongroise: «Par l'amour du prochain vers la paix» et de cent diapositives illustrant par le timbre ou le document postal les activités de la Croix-Rouge dans le monde.

Cette présentation, qui était commentée, rappelait aussi les origines de notre Mouvement et les débuts de la philatélie Croix-Rouge: les premières vignettes de 1870, puis l'apparition en 1889 du premier timbre officiel de franchise au profit de la Croix-Rouge émis au Portugal, auquel ont succédé les centaines d'émissions qui se sont échelonnées en France et dans le monde entier depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Initiative originale qui, bien qu'ayant connu une audience limitée du fait surtout

de son caractère expérimental, a été positive et suscité un vif intérêt à l'égard du rôle humanitaire de la Croix-Rouge française et, bien sûr, de la philatélie Croix-Rouge en général. Elle a été également marquée par l'édition de feuillets-souvenirs sur lesquels figurait entre autres une oblitération spéciale, encrage noir.



Emissions

Inde

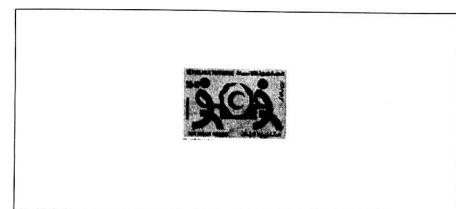
9 mars 1977, 1 valeur émise par l'Administration des postes indiennes à l'occasion de la première Conférence régionale de la Croix-Rouge pour l'Asie qui s'est tenue à New Delhi, du 9 au 16 mars 1977; 200 P., saumon, bleu et rouge – illustration symbolique. Par feuille de 35 timbres; tirage: 20 000 000. Une enveloppe premier jour illustrée, revêtue d'une oblitération spéciale, a été mise en circulation dans la capitale de l'Inde.



Tunisie

8 mai 1977, 1 valeur à surtaxe au profit du Croissant-Rouge tunisien lors de la Jour-

née mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que de la Campagne nationale menée par cette Société durant le mois de mai; 50 + 10 m., jaune paille, vert, vert clair et rouge – sujet rappelant sous une forme stylisée le thème de la Journée mondiale 1977 «La Croix-Rouge, le Croissant-Rouge, la paix par les hommes». Une enveloppe premier jour illustrée, apposée d'un cachet rond qui reproduit le motif du timbre, a été mise en service à Tunis.



Yougoslavie

Mai 1977, 2 valeurs «Croix-Rouge yougoslave» à utilisation obligatoire durant la Semaine nationale de la Société. 0.50 d., vert olive et rouge; 1.00 d., bleu et rouge – sujet identique illustrant le symbole graphique adopté en 1977 par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour la commémoration de la Journée mondiale de la Croix-Rouge. Par feuille de 48 timbres.



Oblitérations

Portugal

Flamme d'oblitération mécanique, encrage noir, utilisée par la Croix-Rouge portugaise durant 1976 pour l'affranchissement de son courrier. Elle reproduit l'emblème de la Croix-Rouge, le symbole graphique de la Journée mondiale de la Croix-Rouge 1976, ainsi que le slogan de celle-ci en portugais «A cruz vermelha e jovem» (La Croix-Rouge est jeune).



Croix-Rouge et philatélie



Suisse



Oblitération spéciale, encrage noir, délivrée à l'occasion de la IV^e session de la Conférence diplomatique sur la réaffirma-

tion et le développement du droit international humanitaire qui s'est déroulée à Genève, du 17 mars au 11 juin 1977.

Enveloppe spéciale

Allemagne (République fédérale)

La Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne a édité, pour 1976, une nouvelle enveloppe spéciale destinée à marquer les activités qu'elle a déployées en particulier au Guatemala. Illustrant l'action internationale de secours coordonnée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en faveur des victimes du tremblement de terre pour laquelle la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne a apporté son soutien, cette enveloppe comporte trois valeurs, poste aérienne, la reproduction

des trois emblèmes: Croix-Rouge, Croissant-Rouge, Lion-et-Soleil-Rouge, ainsi que la mention en allemand, anglais, français et espagnol «Assistance pour le Guatemala». Les fonds retirés de la vente de ce document qui peut être obtenu auprès de la Croix-Rouge allemande (Friedrich-Ebert-Allee 71, 5300 Bonn) au prix de DM 7.—, frais de port en sus, sont destinés aux activités de la Société nationale.



En dernière heure Cyclones en Inde: la Suisse intervient



Donnant suite à une demande expresse de sa société sœur indienne, la Croix-Rouge suisse fournira à cette dernière dix équipements sanitaires destinés à ses équipes médico-chirurgicales mobiles. Le coût de cette aide est couvert par une contribution de 100 000 francs prélevée sur le Fonds de catastrophes de la Croix-Rouge suisse, alimenté par des subsides de la Confédération. Les autres œuvres

d'entraide participant aux opérations de secours ont mis de leur côté 200 000 francs à la disposition de leurs partenaires locaux.

La Croix-Rouge de l'Inde a été désignée par les autorités du pays comme responsable de toutes les opérations de secours mises sur pied dans deux des secteurs les plus touchés par le passage des cyclones de la mi-novembre 1977, soit les dis-

tricts de Guntur et de Krishna, dans l'Etat de l'Andhra Pradesh. Les organisations d'entraide à l'œuvre dans le pays fournissent aux sinistrés des abris, des vivres, une aide médicale, des vêtements, de l'eau, des soins médicaux, des installations sanitaires. A l'heure où nous écrivons ces lignes – fin décembre 1977 – on estime que quelque 7 millions de personnes ont été touchées d'une manière ou d'une autre par les cyclones, y compris à travers la perte de leurs récoltes.

Lorsque la phase des secours d'urgence sera terminée, la Croix-Rouge suisse, Caritas Suisse, l'Entraide protestante suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, établiront leur programme d'entraide définitif, aussitôt que les besoins prioritaires précis leur seront connus.

En face de l'ampleur des dégâts, elles sollicitent de façon pressante le versement de dons (mention «Inde») sur les CCP suivants: Croix-Rouge suisse, Berne, 30-4200; Caritas Suisse, Lucerne, 60-7000; Entraide protestante suisse, Lausanne, 10-1390; Œuvre suisse d'entraide ouvrière, Zurich, 80-188. D'avance nous vous en remercions!

Photo: Sygma